

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

**Daniel GARRIGUE**Député de la Dordogne

Monsieur Jean Louis BORLOO Ministre de l'Ecologie, du développement durable et de l'aménagement du territoire Hôtel de Roquelaure 246, boulevard St Germain 75007 PARIS

Nos réf : DG/SI/09-49

Paris, le 10/12/2008

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur le projet de fermeture de la station Météo France à Bergerac.

Ce projet me paraît, en effet, soulever de nombreuses objections.

En premier lieu, dans la mesure où l'on ne maintient que la moitié des stations excédantes, Bergerac paraît *a priori* mieux situé qu'Agen, car nettement plus distant de Bordeaux et Toulouse qui sont déjà dotés de telles stations. La couverture territoriale est donc plus significativement assurée par Bergerac.

D'autre part, le voisinage direct de l'aéroport de Bergerac dont le trafic – de l'odre de 300 000 passagers par an – est très nettement supérieur à celui d'Agen qui n'exploite qu'une seule ligne aérienne.

Ensuite, en termes de coûts, il faut noter que les locaux de l'aéroport de Bergerac sont mis gratuitement à disposition dans le cadre d'une convention Ville de Bergerac – Conseil Général – CCI de la Dordogne alors que les locaux d'Agen devront être loués. En outre, les recettes de consultations de service s'élèvent à Bergerac à 200 000 euros par an, ce qui n'est tout de même pas négligeable.

Enfin, le site de Bergerac est déjà touché par la fermeture de l'établissement du Commissariat de l'Armée de Terre (ESCAT) et par la perspective de privatisation de la SNPE

prévue par la loi de programmation militaire. Or, le Gouvernement s'est en principe engagé à ne pas remettre en cause plus d'une implantation à la fois sur une même ville.

Je souhaiterais donc que ce principe soit aussi appliqué à Bergerac.

Pour toutes ces raisons, je vous demande de bien vouloir reconsidérer ce projet et de maintenir la station à Bergerac.

Veuillez croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de ma haute considération. et de sur surfrieur les surillem,

Daniel GARRIGUE